

RAPPORT D'ÉVALUATION
École des Beaux-Arts de Nantes-Saint-Nazaire
Projet d'offre de formation pour le contrat
2022-2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Rapport publié le 25/01/2022



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Catherine Texier, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité. » (Article 11, alinéa 2).

Présentation

L'École des Beaux-Arts de Nantes-Saint-Nazaire a été créée en 2018 par l'intégration de l'école de Saint-Nazaire dans l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC).

Le nouveau site de Nantes se situe sur l'île de Nantes au cœur du nouveau quartier universitaire et culturel. L'Établissement est un lieu de formation supérieure, de pratiques amateurs et un acteur de la vie artistique, scientifique et culturelle locale, nationale et internationale.

Le site de Nantes délivre deux diplômes nationaux :

- le diplôme national d'art (DNA) option *Art* en trois ans de grade licence,
- le diplôme national supérieur d'expression Plastique (DNSEP) option *Art* en cinq ans de grade master.

Il est possible de combiner ce dernier diplôme avec un double cursus dans le cadre du master *Civilisation, culture et société*, organisé en partenariat avec l'Université de Nantes.

Jusqu'à la rentrée 2021-2022, le site de Saint-Nazaire était consacré aux cycles préparatoires qui n'existent plus. Il reçoit aujourd'hui une partie de la première année du premier cycle composée d'étudiants étrangers ou de lycéens bacheliers. Une autre partie de cette même année, avec notamment les étudiants issus des classes préparatoires, est maintenue sur le site de Nantes.

En 2021-2022, le premier cycle compte 199 étudiants et le deuxième cycle, 94, soit 293 étudiants dans l'école encadrés par 49,31 ETP enseignants et 15,7 ETP en ateliers.

L'enseignement s'inscrit dans le champ de la création et de la recherche contemporaine et a pour vocation de former des artistes-auteurs du secteur des arts plastiques et des professionnels des métiers de la diffusion artistique et de la médiation culturelle.

L'Établissement est en lien avec les structures académiques et met en œuvre des partenariats, tant avec l'Université de Nantes qu'avec d'autres écoles locales publiques ou privées, pour des partenariats touchant de façon directe à l'organisation des offres de formation et à la mise en commun de ressources logistiques et matérielles.

Depuis 2018, en droite ligne avec les recommandations du Hcéres, un partenariat spécifique avec le Rectorat de Nantes, la Région Pays de la Loire et l'École supérieure d'art et de design de Tours-Angers-Le Mans (TALM) est mis en place pour favoriser les relations avec les collèges et les lycées de la région.

L'Établissement s'est engagé dans une collaboration aujourd'hui terminée avec le Centre de recherche nantais architectures urbanités (CRENAU), l'équipe nantaise de l'UMR Ambiances architectures urbanisme (AAU) et l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes (ENSAN) en réalisant régulièrement des productions scientifiques associées (séminaires, expositions, publications, colloques).

Les partenariats avec le monde socio-économique sont réguliers et accompagnent l'organisation des enseignements, des activités pédagogiques et de l'insertion professionnelle. Les collaborations avec les structures culturelles et artistiques sont les plus nombreuses et concernent un spectre très large de la création contemporaine. Les coopérations internationales sont l'un des axes structurants de l'établissement.

Avis sur les formations proposées

Les formations proposées comprennent les deux formations existantes (DNA et DNSEP *Art*) et deux nouvelles formations de premier et de deuxième cycle. La note de contexte présente huit orientations stratégiques suivant cinq axes :

- démocratisation ;
- stratégie dans l'enseignement supérieur ;
- stratégie en lien avec le milieu professionnel ;
- stratégie internationale ;
- volonté de situer l'École comme un pôle artistique et culturel.

Ces cinq axes sont en cohérence avec les attendus d'une école supérieure d'art et des formations auxquelles elle prépare, notamment pour une meilleure inscription des diplômés dans le monde professionnel. Néanmoins,

on remarque qu'à ce niveau de réflexion, la pédagogie et la recherche n'apparaissent pas alors que cette dernière a été soulevée comme un point faible de l'établissement et décrite comme « satellite ».

Une part importante de la stratégie de l'établissement est liée à la création de l'établissement expérimental « Nantes Université » en janvier 2022 dont l'EPCC est un membre composant. C'est notamment au titre de sa participation à cet établissement que ces deux nouvelles formations sont proposées, ainsi que d'autres doubles cursus à venir.

Le DNA *Art* est proposé dans la continuité des cinq années. Le cursus en six semestres est pensé avec deux premières années d'études proposant aux étudiants l'inscription dans des Situations et une troisième année consacrée à la préparation du diplôme. Les Situations « Scènes (art performatif) », « Images (fixe, en mouvement, nouveaux médias) », « Peinture », « Construire (installation, sculpture, dispositif dans l'espace) » et « DAM (Diffusion Art Multiple) » constituent la trame pédagogique des deux premières années.

Nous observons un net changement dans la stratégie de recrutement en première année avec la volonté de « procédures différenciées » pour accueillir en plus grand nombre des lycéens bacheliers et des étudiants étrangers Hors Union Européenne (HUE), en plus de ceux issus de parcours non-académiques. Il n'est pas précisé en quoi consistent ces « procédures différenciées ».

Aujourd'hui, la première année du DNA est scindée entre les deux sites. Nous observons que la première année du site de Nantes suit une pédagogie en Situations dès le premier semestre, alors que les étudiants étrangers et les bacheliers du site de Saint-Nazaire n'en bénéficient pas. Nous manquons de précisions sur le contenu pédagogique de cette année spécifique.

En deuxième année, tous ces étudiants sont regroupés sur le site de Nantes pour la suite de leur cursus en Situations que seulement certains, et probablement les plus avancés, auront déjà suivis pendant une année. Outre la rupture d'égalité de l'enseignement qu'engendre ces choix, la plus grande vigilance devra être apportée à l'évaluation de la réussite selon que les étudiants viennent de l'une ou l'autre des premières années avec des statistiques précises et fines. Il n'est plus précisé dans la note de contexte si, comme il était projeté dans la conclusion du rapport d'autoévaluation, l'ensemble de la première année se fera à terme sur le site de Saint-Nazaire.

La troisième année appelle une grande autonomie de la part des étudiants et marque une rupture dans la progressivité de l'enseignement. Mieux accompagner les étudiants dans un processus d'orientation et de réorientation tel que proposé, semble effectivement nécessaire, comme un enseignement plus soutenu en lien avec le monde professionnel initié par l'arrivée d'un enseignant dédié à ces questions.

La volonté de développer le nombre de mobilités Erasmus est confirmée. Il est toutefois difficile d'anticiper sur l'adaptabilité des étudiants qui auront fait leur première année dans les conditions particulières du site de Saint-Nazaire et donc sur leur capacité à partir au troisième ou au quatrième semestre pour une mobilité internationale.

Le changement dans le recrutement et dans l'enseignement en première année aura certainement des répercussions importantes qui demanderont un important travail d'autoévaluation et une évolution de la pédagogie du premier cycle aujourd'hui plus adaptée à des étudiants ayant suivi un cycle préparatoire.

Le DNSEP *Art* est la poursuite du diplôme précédemment évalué. Les étudiants choisissent en début de cycle un « Parcours » parmi les quatre proposés : *Construire le(s) monde(s)*, *Forme du réel*, *Faire œuvre* et *Action*.

La première année de ce cycle est consacrée aux expériences hors établissement avec les stages et les Projections internationales afin de déplacer, d'accompagner et de nourrir le processus plastique et de recherche des étudiants, tandis que la cinquième année est dédiée dans sa totalité à la préparation du DNSEP.

Le projet de donner une autonomie totale à chaque Parcours pour la mise en place des mobilités et des stages ne semble pas résoudre la question soulevée par l'expertise et l'établissement lui-même quant au devenir du modèle international de l'École. En revanche, cette autonomie suppose une forme collégiale de travail inter-Parcours largement souhaitée, et non une séparation accrue entre chaque équipe et Parcours.

La possibilité de conduire ce diplôme en alternance s'inscrit pleinement dans la recherche d'une meilleure insertion professionnelle, tout comme la présence d'un enseignant en charge d'un enseignement sur le monde professionnel et des durées de stages allongées.

Les étudiants de master verront se développer les possibilités de double-cursus en plus du master *Civilisation, culture et société* déjà en place avec l'Université de Nantes avec des formations en histoire de l'art, en histoire de l'art contemporain africain, en art et environnement, en culture et société avec un axe autour de la médiation. Cela ouvre grand le champ de l'offre pédagogique, mais peine à trouver une bonne articulation au sein d'un projet d'établissement.

Le projet stipule la création d'un « DNA *Arts et mutations* ». Les options *Art, Design et Communication* peuvent être complétées par des mentions mais l'intitulé des options ne peut être modifié. En conséquence, le comité d'évaluation comprend qu'il s'agit d'un DNA option *Art mention Arts et mutations*. Cette mention – s'il s'agit bien d'une mention – s'adresse exclusivement à des étudiants HUE et sera réalisée en partenariat avec l'École Centrale de Nantes au sein de Nantes Université. Elle est conçue en Situations comme les autres Situations du DNA « *Arts, Design et technologie* », « *Arts, Design et environnement et ressources* » et « *Arts et société* ». Le comité encourage l'École à clarifier les termes *Parcours, Situations et mention*, surtout si de nouvelles mentions sont créées par la suite.

La formation se ferait en trois années pour 240 étudiants, en sus donc des 200 étudiants du DNA *Art*, et en grande partie sur le site de Saint-Nazaire. Le contenu de ce DNA inclurait les questions de design et de communication, ainsi que des questions actuelles (numérique, intelligence artificielle, environnement, questions de société, Well-Being). Une autoévaluation spécifique des étudiants internationaux a donné lieu à cette création.

Il est étonnant que ces questions apparaissent comme spécifiques à cette nouvelle mention du DNA, alors qu'elles pourraient parcourir aussi les contenus de l'ensemble des enseignements du DNA, qui est conçu autour des fondamentaux et des questions qui traversent le monde contemporain. Il n'est pas précisément mentionné comment se fera le recrutement des étudiants HUE, il apparaît toutefois un conventionnement avec une école préparatoire privée, les Ateliers de Sèvres.

Il est indiqué qu'un nouveau « DNSEP *L'expérience de la visite* » serait créé. De la même manière que pour le « DNA *Arts et mutations* », le comité comprend qu'une nouvelle mention est créée dans le DNSEP option *Art*. Cette mention ne comprendrait qu'un seul *Parcours* et se ferait en deux ans en grande partie sur les deux sites de l'EPCC. Il est à destination des seuls étudiants HUE au nombre prévu de 80 qui viendraient en sus des 94 étudiants du DNSEP *Art*.

Ce DNSEP souhaite croiser les pratiques de l'installation, de la performance, de la scénographie, du multimédia et de la muséographie, tout en se plaçant dans la suite du DNA *Art mention Arts et mutations*. Le comité relève qu'à part le multimédia, les contenus des Situations du DNA ne semblent pas préparer directement à ce *Parcours* du DNSEP dans son intitulé actuel. Le partenariat signé pour la chaire Heaven Gaia « *Arts et bien-être* », n'est pas joint au document et celle avec ENGIE « *Art et paysage* » est en cours de négociation.

Nous n'avons pu trouver comment ces deux diplômes s'articulent avec les deux diplômes « historiques » de l'établissement aussi bien en matière de tronc commun, au niveau de la première année du premier cycle ou en deuxième cycle, de passerelles pour les étudiants étrangers ou du projet d'établissement. La part de l'enseignement dédiée au sein de l'École Centrale et les objectifs de la formation notamment en matière de métiers n'apparaissent pas non plus clairement.

Un cycle post-master est en projet, réunissant des diplômés prometteurs recevant une bourse, mais il n'est pas précisé s'il est pensé comme un post-diplôme à visée plus professionnelle ou comme un outil pour construire un futur cycle de recherche. Il est annoncé qu'il sera construit en lien avec des partenaires internationaux et les programmes de recherche des enseignants.

L'expertise du bilan par le Hcéres avait souligné l'adossement à la recherche comme un point faible de l'établissement, pour autant aucune précision n'a été apportée dans l'offre de formation sur la mise en place de ces programmes. La recherche au sein de l'établissement s'est développée avec l'ENSAN pour un projet aujourd'hui terminé. Il est donc essentiel, alors que Nantes Université voit le jour, que l'Établissement définisse plus clairement sa stratégie de recherche et que les enseignants puissent initier des programmes de recherche-créditation. La place de l'école n'en sera que plus forte au sein de l'établissement expérimental. La mise en œuvre d'une stratégie de recherche partagée permettra de nourrir et d'irriguer le deuxième cycle et l'établissement tout entier.

Un effort est proposé en matière de formation au monde professionnel, de suivi des *alumni*, de développement du pôle artistique et culturel de l'école associé à une meilleure connexion aux réseaux professionnels de l'art contemporain.

Le développement du pôle artistique et culturel semble poursuivre le projet Open School, augmenté de l'idée d'un tiers-lieu. Un partenariat sera mis en place avec la nouvelle structure de Fabrice Hyber à Pantin, complice de longue date de l'école, afin de trouver un espace de travail et de monstration en région parisienne. Il est par ailleurs prévu qu'une partie de l'enseignement des deux nouvelles mentions se fasse aussi à Pantin. La place de l'école sur les deux sites permet d'avoir une grande ambition et de mettre en œuvre une politique artistique et culturelle d'envergure sur son territoire qui participe de l'accompagnement des étudiants à leur sortie.

Avis sur le pilotage et sur les dispositifs opérationnels

L'EPCC est dirigé par un directeur général, dont le poste est au moment de l'évaluation en recrutement, et deux directions de site, le poste de la direction du site de Nantes étant vacant. Le personnel administratif est au nombre de 20, ce qui semble suffisant, et le personnel du pôle culturel et de la bibliothèque au nombre de 5,7 ETP.

L'équipe pédagogique est constituée de théoriciens issus des milieux académiques, de professionnels du monde de l'art et d'artistes et de créateurs, ce qui permet un apprentissage de l'art par l'art tout en ayant une réelle assise théorique. Le nombre des enseignants est en cohérence avec le nombre d'étudiants sur les deux sites.

Les instances pilotant l'établissement se réunissent régulièrement lors de concertations et répondent aux demandes statutaires et à la norme de ces établissements. Le Conseil d'administration est l'instance des prises de décision pour l'établissement, se fondant sur les avis et les recommandations de deux autres instances : le Conseil pédagogique, scientifique et de la vie étudiante (CPSVE), le Conseil de perfectionnement et la Commission de la vie étudiante. La Commission de la vie étudiante se réunit de façon régulière. Elle est un espace de travail, d'échange et de recommandations permettant de fluidifier les échanges entre équipe pédagogique, équipe de direction et étudiants.

Il n'existe pas de séminaire réunissant chaque année l'ensemble des enseignants, notamment au moment des fin et début d'année universitaire. Le Conseil de perfectionnement doit encore trouver son mode d'organisation et de travail régulier. Le circuit décisionnel entre ces conseils et les commissions apparaît logique pour permettre de prendre en compte les divers enjeux relatifs à l'établissement dans les instances.

Malgré la bonne organisation du pilotage, il est apparu au cours de l'expertise que les processus de prises de décision semblent encore peu clairs, notamment pour les nombreux étudiants entrant dans l'établissement en commission d'équivalence. D'autre part, la vacance de postes des enseignants au conseil d'administration, même si elles peuvent être circonstanciées, nous a semblé inquiétante.

Le comité ne dispose pas d'éléments indiquant comment les enseignants et les étudiants ont été associés à la nouvelle offre de formation, en particulier concernant celle des deux nouvelles mentions (présentées comme de « nouveaux diplômes ») projetés au-delà du vote en conseil d'administration du 6 octobre 2021.

La démarche qualité était mise en place avec des questionnaires d'évaluation des enseignements en ligne rédigés au sein du CPSVE. Pour augmenter le taux de réponse qui a baissé à 37% pendant la pandémie, les associations seront mieux associées à cette démarche et une analyse plus fine sera faite par un nouvel outil numérique et un stagiaire.

Les formations de premier et de deuxième cycle *Art* sont liées dans leurs contenus, dans leur progressivité et par les professeurs qui enseignent tous dans les deux cycles permettant ainsi une grande cohérence du projet des deux formations. Il n'est pas précisé quelles seront les mutualisations avec les deux nouvelles mentions, qui y enseignera et comment l'École Centrale de Nantes sera partie prenante de la pédagogie. Pour que l'École ne soit scindée entre deux pôles de diplômes, il semble important que soient d'abord préparées l'articulation et la coordination de toutes les formations entre elles.

L'un des indicateurs de l'orientation stratégique 8 est de stabiliser la masse salariale en jouant sur les départs à la retraite. En revanche, rien n'apparaît en matière de prise en compte réelle de l'encadrement que nécessiteront les deux nouvelles formations proposées et leurs 330 étudiants, ni celle de l'équipement sur le site de Saint-Nazaire de ces formations tournées notamment vers le numérique et les nouvelles technologies.

Le rapport d'autoévaluation des deux diplômes avait permis d'évaluer les forces et les faiblesses de l'établissement, sa très forte attractivité notamment auprès des classes préparatoires privées parisiennes, ce qu'il souhaite rééquilibrer dans son recrutement.

Le taux de réussite aux deux diplômes est excellent alors que l'insertion professionnelle est fragile. Un effort est proposé concernant la formation au monde professionnel, le suivi des *alumni*, le développement du pôle artistique et culturel de l'École associé à une meilleure connexion aux réseaux professionnels de l'art contemporain.

La volonté de trouver un espace de développement à l'échelle nationale (à Pantin notamment) semble être une part de la réponse aux problèmes environnementaux que posent les multiples déplacements internationaux. En effet, l'une des forces de l'établissement est son projet international avec les mobilités Erasmus en premier cycle et des campus à Marfa, Dakar et Suncheon pour les mobilités des étudiants de deuxième cycle. À ces projets, s'ajoute le projet de l'établissement de recruter un grand nombre d'étudiants HUE, ce qui permettrait d'avoir un campus international à Nantes sans que de nombreux déplacements ne soient nécessaires.

Les préconisations du Hcéres après le rapport d'autoévaluation 2015-2020 ont été en partie entendues notamment sur les enseignements consacrés à l'insertion professionnelle et plus largement sur la préparation à la sortie de l'école.

Outre celui de la recherche évoqué plus haut, on remarque qu'un point faible n'est pas pris en compte : celui de la lutte contre toutes les formes de discriminations, la mise en place de cellules d'écoute propre à l'école et la formation des référents. Ceci nous semble pourtant un point majeur de la vie d'un établissement d'enseignement supérieur.

Conclusion

La lecture de la note de contexte montre que l'établissement se trouve à un tournant. Le changement de direction générale, la naissance de l'établissement public expérimental Nantes Université, les mutations rendues nécessaires par notre monde contemporain bouleversent de manière profonde une école qui connaît une grande réussite comme l'a montré le rapport d'autoévaluation. L'EPCC réunissant les deux écoles est encore jeune : l'emménagement sur le nouveau site de Nantes est récent, celui sur le nouveau site de Saint-Nazaire encore à venir.

Tous ces bouleversements demandent une adaptation de l'ensemble des acteurs pour faire évoluer le projet de l'établissement, adaptation d'autant plus longue avec les deux années de pandémie. Les mutations de l'établissement nécessitent une collégialité réaffirmée, des informations partagées et débattues, garantes d'une école qui fait communauté et se projette dans le futur d'un établissement porté par tous ses acteurs, notamment dans la perspective des nombreux changements à venir.

Le positionnement de l'école au sein du contexte local va être modifié par la mise en œuvre de l'établissement expérimental et, dans le contexte national et international, par les mutations environnementales du monde contemporain. L'établissement devra inventer de nouvelles formes pédagogiques en prenant en compte tous ses acteurs.

Les mutations des deux diplômes DNA et DNSEP *Art* proposés sont considérables et vont impacter fortement la pédagogie. D'autre part, l'établissement devra s'atteler à la mise en place d'un post-diplôme et d'une activité de recherche. La grande qualité des enseignements et de l'équipe enseignante, les projets pédagogiques innovants mis en place avec les Situations et les Parcours, permettent de penser que le travail entrepris pourra être poursuivi.

Comme il l'a été demandé dans le rapport d'expertise, des analyses fines de la réussite des étudiants année après année, des suivis de cohorte avec un point d'attention particulier sur la réussite des étudiants issus de la L1 du site de Saint-Nazaire, permettraient de faire évoluer avec pertinence et mesure la question du recrutement et la manière dont la pédagogie s'en trouve modifiée.

Il apparaît aujourd'hui prématuré de mettre en œuvre deux nouvelles mentions sur lesquelles nous avons peu d'éléments et dont le positionnement au sein de l'établissement comme au sein d'une offre territoriale plus large n'est pas clairement établi. Si les questions posées par ces deux diplômes semblent pertinentes au sein d'une école supérieure d'art, le fait que ces deux diplômes soient réservés aux seuls étudiants étrangers hors UE interroge.

Il nous apparaît nécessaire de questionner plus avant la place de ces deux diplômes au sein de l'offre pédagogique existante afin de vérifier leur bonne articulation et de donner à ces nouvelles propositions une cohérence plus forte, au-delà du souhait de développer un recrutement d'étudiants hors UE.

Avis sur les formations

Intitulé de la formation	Avis sur l'accréditation
DNA Option Art	Avis réservé avec recommandation uniquement pour la mention <i>Arts et mutations</i> car les éléments fournis n'informent pas sur le contenu précis, la mise en œuvre et le positionnement de cette nouvelle mention.
DNSEP Option Art	Avis réservé avec recommandation uniquement pour la mention <i>Expérience de la visite</i> car les éléments fournis n'informent pas sur le contenu précis, la mise en œuvre et le positionnement de cette nouvelle mention.

Observations de l'établissement

EBANSN
2 allée Frida Kahlo
F-44200 Nantes
Suivi de dossier : Nathalie Fraval
nathalie.fraval@beauxartsnantes.fr
07 70 11 84 21

Nantes, le 11 janvier 2022

Objet : HCERES rapport projet offre de formation

Monsieur,

Nous avons bien pris acte des préconisations de l'HCERES concernant les formations DNA et master option art et la recherche ainsi que les réserves sur les deux nouvelles formations DNA et master. A noter, au sujet de ces deux formations, que le temps d'élaborer un projet pédagogique, méthodologique cohérent et en adéquation avec l'offre de formation globale de l'école est bien pris en compte.

L'école s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des préconisations concernant les formations 1er et 2nd cycle option art. La nouvelle direction qui prendra ses fonctions au 1er mars aura en charge la mise à l'étude et la faisabilité des deux nouvelles formations énoncées dans le projet en particulier dans le cadre de Nantes université en lien avec ses établissements composantes.

De même, l'ouverture en septembre 2022 du nouveau site de Saint-Nazaire offrira un contexte favorisant le développement, l'objectif étant la création à terme d'un 1er cycle dont la maquette pédagogique sera travaillée avec les équipes des sites de Saint-Nazaire et de Nantes.

Je tiens toutefois à préciser que le programme de recherche intitulé "Atelier de troubles épistémologiques" est toujours en lien avec le laboratoire du CRENAU de l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes autour de la revue en ligne "Trouble dans les collections" (contrairement à ce qui est mentionné dans le chapitre Présentation) et qu'une convention de partenariat sera proposée en 2022 autour de ce projet associant le musée Théodore Monod à Dakar. Par ailleurs, l'école a prévu un budget pluri-annuel dédié à la recherche et porté à ce jour par deux enseignantes HDR.

Concernant l'avis sur le pilotage et sur les dispositifs opérationnels, je précise également que des séminaires pédagogiques ont bien lieu, avec et sur les deux sites, en début et fin d'année universitaire.

Le rapport rappelle en conclusion la phase de tournant et d'évolution dans laquelle se trouve l'établissement aussi bien par son inscription au sein de Nantes université que par l'ouverture d'un nouveau site à Saint-Nazaire et d'une plate forme à Pantin, elle offre ainsi des perspectives ambitieuses de développement qu'il reviendra à la nouvelle direction de l'EPCC de porter sur le prochain mandat.

Bien à vous.

Le directeur général de l'EBANSN
Pierre-Jean Galdin



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)